

N^o 3 — *CIRCULAIRE ministérielle relative à l'envoi des états trimestriels du personnel enseignant (modèle d'état y annexé).*

(Direction des Colonies, 3^e bureau.)

Paris, le 26 octobre 1883.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR, — Par la circulaire du 25 mai 1882 (B. O., page 762), vous avez été invité à adresser au Département, à la fin de chaque trimestre, un état de tout le personnel enseignant de la colonie, laïque et congréganiste, et, en outre, à faire établir des feuilles matriculaires individuelles pour tout le personnel laïque envoyé de la métropole ou nommé sur place.

Ces prescriptions ayant été perdues de vue, je vous prie de donner des ordres pour qu'elles soient immédiatement mises à exécution ; et je vous recommande en particulier d'assurer à l'avenir l'envoi des états trimestriels avec la plus grande régularité.

Les feuilles matriculaires devront être établies sur des imprimés semblables au modèle ci-joint, de manière à présenter toutes les indications mentionnées au tableau annexé à la circulaire précitée : elles devront comprendre, de plus, la date et le lieu de naissance du fonctionnaire et le nombre de ses années de service.

Recevez, etc.

Le Sous-Secrétaire d'Etat de la marine et des colonies,

Signé : FÉLIX FAURE.
